

Compte-rendu du conseil d'école

2^{er} trimestre 2023

Date du conseil d'école : 9 mars 2023

Heure de début : 18h

Heure de fin : 19h15

Présents		
Personnels Education Nationale Vincent Ribalet, directeur Nathalie Harscouët, Solweig Bauduin, Baptiste Andreotti, Yannick Souffez, professeurs des écoles	Parents élus Brécard Rozenn Colin Audrey Drenou Anne Gerbouin Nolwenn Favennec Pauline Abentin Thierry Naour Kristell	Maire et son représentant Julien Le Guennec, adjoint délégué à l'éducation et à la jeunesse
		DDEN Jacqueline Cutulic
		Invités Djemel Cheblaoui, responsable adjoint du service éducation jeunesse Sophie Jegou, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Ingrid Arzel, Inspectrice de l'Education Nationale Morgane Claerhout, Claudie Quenet, professeurs des écoles Karine Le Rest, AESH	Mondy Xavier Hernandez Marina Richard Isabelle	Jacques Juloux, Maire

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du conseil d'école précédent
- Désignation du ou des secrétaires de séance
- Actualisation des effectifs et premières projections pour la rentrée 2023
- Suivi des projets pédagogiques, du programme pHARE et du projet d'école
- Suivi des travaux et des projets d'investissements
- Sécurité et circulation autour de l'école
- Questions diverses

1 - Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune remarque n'est faite sur le compte-rendu du 18 octobre 2022. Il est approuvé.

2 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Rozenn Brécard, représentante des parents d'élèves, est désignée comme secrétaire de séance.

3 – Actualisation des effectifs et premières projections pour la rentrée 2023

Etat des effectifs Année 2022/2023												
	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total</u>		
Mon.	6	17	11	11	10	14	13	14	13	109	Moy	27,25
Bil.	4	4	5	5	5	6	3			32	Moy	16
Total	7	21	16	16	15	20	16	14	13	141		

L'école accueille 141 élèves cette année. Pour rappel, il y avait 83 élèves en 2018.

Avec 109 élèves en monolingue et 32 en bilingue, le déséquilibre entre les filières reste fort. Les moyennes en monolingues sont élevées, d'autant que les tailles de certaines classes sont limitées.

La présence de 34 élèves dans la classe de maternelle de TPS PS MS génère en particulier une organisation complexe et une mutualisation des moyens, tant d'encadrement que matériels, a été mise en place. L'accueil de nouveaux élèves en TPS ne se fait donc qu'au cas par cas, en fonction des contextes, notamment familiaux.

Prévisions d'effectifs Année 2023/2024												
	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total</u>		
Mon.	4	9	17	11	12	10	14	13	14	104	Moy	26
Bil.	1	4	4	5	4	5	6	3		32	Moy	16
Total	5	13	21	16	16	15	20	16	14	136		

La structure pédagogique devrait rester stable à la rentrée.

A moyen terme, il faut néanmoins rester vigilants car les effectifs pourraient être en baisse pour les cohortes suivantes. Le périmètre scolaire a de nouveau été réduit et seules 7 naissances sont enregistrées en 2021 sur le périmètre. Le directeur précise que c'est très peu pour alimenter deux filières.

4 - Suivi des projets pédagogiques, du programme PHARe et du projet d'école

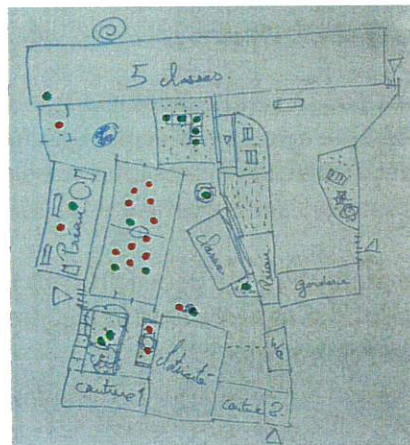
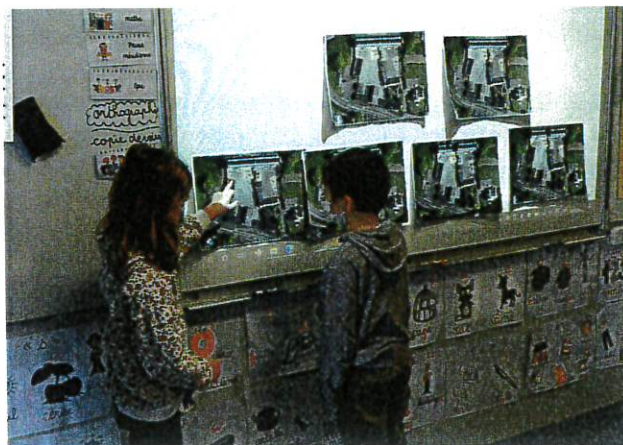
PROJET D'ÉCOLE 2021-2025

Le directeur précise que comme lors de chaque conseil d'école, l'équipe pédagogique fait le choix de mettre la focale sur quelques points du projet, plutôt que de présenter un catalogue exhaustif des actions.

Enjeu collectif pour l'école - Enjeu n°2
Favoriser le bien-être et l'épanouissement des élèves

L'école s'est engagée depuis plusieurs années dans un processus d'amélioration du climat scolaire.

Il y a d'abord eu une phase d'évaluation du climat scolaire, à travers des enquêtes et la mise en place de conseils d'élèves. Lors de cette évaluation, des élèves ont interpellé l'équipe pédagogique, rapportant des élèves exclus de certains espaces, en particulier le terrain de foot, reproduisant l'esprit de compétition des clubs où seuls ceux à qui on attribue une compétence ont le droit de jouer. Le constat était plus largement que les espaces sont rarement mixtes, mal-répartis, avec des élèves, souvent les filles, relégués à la périphérie dans des espaces susceptibles d'être envahis à tout moment. Le constat était fait que de nombreux élèves acceptaient cette répartition des espaces et de facto, cette exclusion.



L'autre constat était que la cour est un espace peu investi par les adultes, un espace peu régulé en dehors de la vigilance à la sécurité physique des élèves, et dont les règles fluctuaient en fonction des temps et des adultes présents.

A cette phase de diagnostic a succédé la conception d'un plan d'action. Le programme pédagogique de rénovation de la cour mené avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) a été une première réponse à ces questionnements. Suite au plan réalisé l'an dernier, les travaux d'aménagement ont débuté, en associant autant que possible les élèves à chaque étape de leur réalisation. Les bienfaits s'en font déjà sentir. La cohérence entre les temps scolaires et périscolaires a aussi été renforcée, en particulier en instaurant un planning des jeux sur la cour, applicable sur tous les temps de la journée.

Le programme pHARe constitue également une nouvelle étape de ce processus d'amélioration du climat scolaire et du bien-être à l'école, dont on sait qu'ils influent fortement sur les apprentissages.

Le programme pHARe, dont l'école a signé la Charte d'engagement au 1^{er} trimestre, prévoit dans sa première année plusieurs actions.

- 10h d'enseignement annuel (compétences psychosociales, prévention du harcèlement). Les séances ont été menées ou sont en cours dans toutes les classes de l'école.
- Participer à des temps forts : Journée « non au harcèlement », Concours « non au harcèlement ». L'école a participé à ces actions. Des affiches et un clip ont été réalisés.
- Sensibiliser la communauté éducative : Formation des personnels, information aux parents.

Le directeur présente le protocole d'intervention élaboré. Ce protocole de traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement. Ses principaux principes sont les suivants :

- C'est un protocole pour gérer des situations de harcèlement faibles à modérées
- On considère dans ce protocole qu'on peut travailler avec et sur les intimidateurs
- Ce protocole est une alternative aux méthodes punitives qui sont souvent peu efficaces.
- Il repose sur une série d'entretiens individuels courts, avec les intimidateurs, les victimes et les éventuels témoins.

Le but de l'entretien est d'abord d'écouter l'enfant. Ce protocole s'appuie sur la méthode de la préoccupation partagée. La méthode de la préoccupation partagée a :

- le souci de prendre soin de celui qui ne va pas bien
- la volonté d'instaurer une relation de confiance
- le respect absolu des personnes
- repose sur une éthique plus que sur des techniques
- a une dimension éducative
- a une approche non blâmante

L'approche est non-blâmante mais en cas de faits particulièrement graves, une sanction peut être prononcée de manière détachée (un autre adulte que celui qui conduit l'entretien donnera alors une sanction si elle est nécessaire).

Le protocole est remis à l'ensemble des membres du conseil d'école.

Parallèlement, une équipe PHARe, pour le bien-être des enfants à l'école, a été constituée et présentée aux élèves. Le directeur la présente au conseil d'école. Elle comprend à ce jour 6 membres : Morgane Claerhout, Nathalie Harscouët, Vincent Ribalet, Yannick Souffez, enseignants, Sophie Jegou (ATSEM) et Djemel Cheblaoui, directeur du site pour le périscolaire. L'accès à cette équipe sera régulièrement ouvert aux personnels volontaires et formés.

Depuis janvier, le protocole a été déclenché trois fois. Les situations ont été signalées soit par les élèves eux-mêmes, soit par la famille soit par un témoin. 18 entretiens ont été menés. Les 3 situations ont été résolues. Une situation continue toutefois à être suivie.

Enjeu collectif pour l'école - Enjeu n°1

Viser la réussite de tous les élèves dans les fondamentaux quelles que soient les différences sociales, culturelles et de genre

- 1. Objectif pédagogique : Agir sur la persévérance scolaire en rendant les élèves davantage acteurs de leur apprentissage**

	Mise en œuvre	Description suivi année	Critères d'évaluation
Action 1	Renforcer l'engagement dans la tâche. Permettre aux élèves de s'organiser et les guider vers l'autonomie.	Mise en place d'un plan de travail hebdomadaire pour que l'élève se rende compte des tâches à accomplir et puisse s'organiser pour les mener à leur terme.	Les plans de travail sont mis en place. Nombre d'élèves qui mènent les activités à leur terme.

Le directeur cite les objectifs et les actions prévus par le projet d'école dans le cadre de la mise en place des plans de travail.

Nathalie Harscouët, enseignante en CM, présente ensuite pour illustrer ces actions le plan de travail hebdomadaire des élèves de la classe de CM1-CM2.

Le plan de travail concerne essentiellement deux domaines, le français et les mathématiques. Son utilisation s'inscrit dans une pratique de classe dite « flexible » dans la classe de CM1 CM2.

Le plan de travail est présenté chaque début de semaine aux élèves. Si l'enseignant considère que les séances collectives ont été bien comprises, les élèves ont alors la possibilité d'accomplir leurs tâches dans l'ordre qu'ils souhaitent.

Cela permet à l'enseignant(e) de savoir où chacun en est chaque jour et selon l'aide dont les élèves ont besoin, l'enseignant(e) peut leur consacrer du temps individuellement ou en petits groupes. Cela permet une gestion fine de la différenciation.

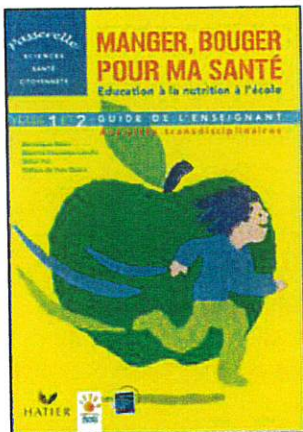
Cet outil a aussi pour but de rendre les élèves autonomes dans leur travail. Il leur permet de se rendre compte qu'ils sont capables d'accomplir une tâche du début à la fin, et d'organiser cette tâche sur plusieurs jours et de se situer dans leur parcours d'apprentissage. L'équipe pédagogique constate que la persévérance des élèves est meilleure avec ce cadre de travail.

C'est un outil de travail devenu indispensable en multi-niveaux mais même dans une classe à un seul niveau, Nathalie Harscouët indique continuerait utiliser cet outil. Elle présente aussi le système de « ceintures » appliqué à quelques domaines d'enseignement qui permet à chaque élève de progresser à son rythme et de se situer dans son parcours d'apprentissage.

Le directeur précise que des plans de travail sont mis en place dès la petite section, avec des objectifs et des contenus adaptés aux attendus de la classe d'âge, mais avec une trame identique de la PS au CP, ce qui permet de sécuriser les élèves et de construire progressivement l'autonomie.

Rozenn Brécard, représente des parents d'élèves, demande si les élèves habitués à ce type de fonctionnement réussissent à s'adapter au fonctionnement proposé au Collège. Le directeur précise que les résultats aux évaluations de 6^e ainsi que ceux figurant dans les bulletins scolaires indiquent que les élèves s'adaptent très bien. Ces résultats confortent l'équipe dans ces choix pédagogiques. L'organisation des conseils écoles-Collège permet également de sécuriser les parcours des élèves.

Liste non exhaustive des autres projets



Parcours santé

Petit déjeuner à l'école et intervention d'une diététicienne dans plusieurs classes
Programme pédagogique sur le sommeil (Memetonpyj)
Class'echecs

Parcours artistique et culturel

Programme Cin'école pour toutes les classes
Activités dans le cadre du festival Taol Kurun pour les classes bilingues
Théâtre pour tous les cycles, du cycle 1 au cycle 3
Activités en lien avec la maison-musée
Résidence d'auteur avec Lauranne Quentric
Dis-moi ton livre, Rêves d'Océans
Visites régulières à la médiathèque et à la ludothèque

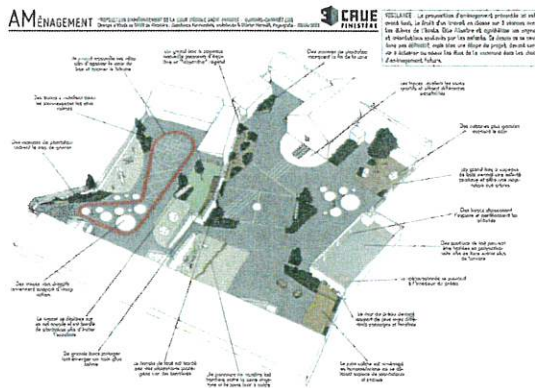
Parcours EPS

Natation scolaire (7 séances au cycle 2, 4 pour les GS)
Session surf pour les élèves de CM1-CM2
Cycle vélo

Autres projets

Programmation (Thymio, et intervention de T.Abentin)
Projet sciences autour du blob
Activités organisées par Quimperlé Agglomération (Naturofil)
Classes transplantées pour les classes de GS/CP et CM1/CM2

5 - Suivi des travaux et des projets d'investissements



La rénovation de la cour avance à un rythme soutenu. Des bancs et des cabanes ont été installés. Les marquages au sol ont débuté. Des arbres et des plantes variées ont été plantés, et les élèves ont pu contribuer à leur plantation. Le directeur remercie la municipalité d'avoir offert cette opportunité aux élèves de suivre et de contribuer à la réalisation de leur projet. Cette association des élèves à chaque étape est très riche sur le plan pédagogique.

Dans les autres projets, le réaménagement de la classe de maternelle monolingue est prévu pour cet été. Le projet de réaménagement fera une large place aux besoins spécifiques des TPS et à ceux des élèves à besoins particuliers. En revanche, la rénovation des toilettes et des vestiaires est différée car la mise aux normes PMR pose des problèmes de gestion de l'espace. La réflexion à ce sujet se poursuit.

6 - Sécurité et circulation autour de l'école

Audrey Colin, représentante des parents d'élèves, effectue un compte-rendu de la rencontre organisée le lundi 13 février en mairie. Cette rencontre a réuni les représentants des parents d'élèves, le directeur de l'école, Julien Le Guennec, adjoint à l'éducation et à la jeunesse, David Rossignol, adjoint aux travaux et deux représentants du département dont M.Coïc, responsable de l'antenne départementale des routes du secteur de Quimperlé.

A l'issue de cette réunion, il a été convenu,
Que le département prenne à sa charge

- l'installation d'un panneau de signalisation « école » sur la D24 avant l'école en provenance du bourg
- la création d'un cheminement piéton le long de la D24 entre le chemin de la chapelle de Saint-Maudet et le passage piéton
- la signalisation sur la D 24 du passage des vélos (à destination des cyclistes) entre le chemin de la chapelle Saint-Maudet et le chemin de Saint-Maudet

Que la mairie prenne à sa charge

- l'installation de panneaux pédagogiques
- l'installation des plots pour protéger les piétons à l'intersection entre la route de Kersaliou et la D24

Les représentants de parents ont sollicité la limitation de vitesse à 30 km/h et l'installation de ralentisseurs mais ces propositions n'ont pas été retenues par les représentants de la municipalité et du département. Les représentants de parents d'élèves ont également sollicité à nouveau une présence régulière du policier municipal.



Djemel Cheblaoui, responsable adjoint du service éducation jeunesse, indique qu'une action de sensibilisation des enfants à la prévention routière est en projet, organisé sur le temps méridien. Le directeur précise également que les élèves y sont sensibilisés dans le cadre du permis piéton (cycle 2) et du cycle vélo qui concerne tous les cycles de l'école, avec des sorties sur route au cycle 3. Le directeur rappelle à ce sujet l'organisation d'une session d'agrément le 28 mars prochain.

7 – Questions diverses

- Mouvement social

Les représentants des parents d'élèves demandent pourquoi lors des différents mouvements sociaux du début d'année, la restauration est possible à l'école du bourg et pas à St Maudet. Julien Le Guennec répond que c'est tout simplement lié au nombre de personnel gréviste qui n'est pas le même dans chaque école.

- Absence des ATSEM

Les représentants des parents d'élèves demandent comment s'organise le remplacement des ATSEM en cas de grève ou d'absence. Julien Le Guennec indique que les agents en grève ne sont pas remplacés. Les agents absents le sont conformément à la charte des ATSEM, à savoir à partir d'une semaine d'absence. Julien Le Guennec propose de transmettre la charte des ATSEM aux représentants des parents d'élèves.

Le directeur clôt le conseil d'école à 19h15.

Le directeur, Vincent RIBALET



La secrétaire, Rozenn Brécard

